

*Travaux de la Chambre*

qui faisaient partie de l'avis que m'a donné le député de Peace River (M. Baldwin).

Je réserverai donc ma décision sur la question, à moins que le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé ne veuille ajouter quelque chose et que cela donne lieu à un autre débat.

[*Note de l'éditeur: Le document susmentionné figure en appendice.*]

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je me demande si, en l'absence du leader gouvernemental à la Chambre, je pourrais poser une question au sujet des travaux de la Chambre. Peut-être le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Pinard) pourrait-il me répondre? Je suppose que la liste des bills communiquée la semaine dernière donne toujours l'ordre des priorités du gouvernement. Si cela n'a pas encore été fait, est-ce que lui ou quelqu'un d'autre habilité à le faire ne pourrait pas désigner le lundi 5 juin et le vendredi 9 juin comme jours prévus, conformément à l'entente qui existe.

[*Français*]

**M. Pinard:** Monsieur le président, le député a raison de dire que la liste des priorités telle qu'établie par le vice-premier ministre (M. MacEachen) la semaine dernière vaut toujours. Nous allons donc continuer l'étude du bill C-56, et lundi prochain, de même que vendredi prochain, seront des jours consacrés à l'opposition.

[*Traduction*]

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je regrette que le leader gouvernemental à la Chambre ne soit pas ici, car quelques questions importantes ont surgi aujourd'hui. Cependant, je les fais consigner pour qu'il puisse les lire. Il y a d'abord celle, évoquée pendant la période des questions, du moment à choisir pour tenir un débat sur les affaires de l'OTAN, la visite du premier ministre aux Nations Unies et notre point de vue au sujet de l'Union sud-africaine et de tout le reste, dont nous avons parlé pendant la période des questions. On s'est demandé à quel moment cela pourrait se faire.

Dans le cadre de cette entente, nous avons une journée réservée à l'opposition, journée courte mais journée quand même; celle du 14 juin, si ma mémoire est fidèle. Le gouvernement sera-t-il d'accord pour réserver la veille à la discussion de ces questions? Je propose la veille, le 13 juin, par exemple, et une motion en ce sens pourrait être inscrite au *Feuilleton*. Nous serions disposés à consacrer cette journée réservée à l'opposition à la tenue d'un débat de deux jours sur les affaires étrangères, car nous estimons qu'elles n'ont pas été suffisamment examinées. Nous pourrions peut-être envisager le choix

[M. l'Orateur.]

du lendemain; en tout cas, nous proposons au gouvernement la tenue d'un débat sur les affaires étrangères.

A notre avis, la période des questions ne convient pas à l'analyse que nous envisageons, et d'autre part, le comité permanent n'autorise pas la large participation sur laquelle nous comptons. J'espère que le gouvernement fera preuve de bonne volonté en nous accordant une journée pour que nous ayons un débat de deux jours. Je m'en remets donc au secrétaire parlementaire.

L'autre question porte sur le bill des anciens combattants. Je constate avec satisfaction que le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) est à la Chambre. Je sais qu'il a hâte de présenter ce bill. Il est malheureux que le vice-premier ministre retienne ce bill en gage tant que le bill fiscal ne sera pas voté. Il n'est pas correct, à mon avis, d'utiliser comme otages les anciens combattants, qui comptent depuis longtemps sur ce bill, pour faire passer le bill fiscal. Je réitère l'engagement que nous avons pris à propos de ce bill. Nous lui ferons franchir en une heure toutes les étapes c'est à dire les trois lectures et l'étude en comité plénier, un jour qui ne soit pas réservé aux mesures du gouvernement.

● (1632)

Le vendredi 9 juin est réservé au parti progressiste conservateur. Je propose au gouvernement que l'on consacre une partie de cette journée-là entre 4 et 5 heures de l'après-midi, pour que le bill puisse être adopté juste avant que le ministre se rende à Edmonton pour assister au congrès de la légion royale canadienne. Je suis, bien sûr, tout disposé à proposer que nous interrompions maintenant le débat sur le bill fiscal pour permettre son adoption. Je fais cette offre au ministre. Je suis heureux de le voir à la Chambre. J'espère qu'il ne refusera pas une proposition aussi généreuse.

Je ne sais pas quel ministre répond au nom du gouvernement aujourd'hui. J'ignore si le gouvernement a remarqué que la fête des Canadiens-français, la Saint-Jean-Baptiste, tombe un samedi le 24 juin, alors que le Parlement ne siège pas. Si j'ai bien compris, elle sera célébrée la veille, le vendredi 23 juin. D'ailleurs les fonctionnaires fédéraux qui travaillent à Hull auront congé ce jour-là.

Le Règlement n'est pas très précis quant à la célébration de cette fête. Chose intéressante, il ne l'est pas plus en ce qui concerne le 1<sup>er</sup> juillet qui tombe également un samedi. Je crois que la célébration aura lieu le lundi. Le Règlement mentionne cependant le jour où ces fêtes seront célébrées.

Si je signale cette question, c'est que le reste des fonctionnaires auront congé le lundi suivant la fête du Dominion. Il importe donc que le gouvernement donne des précisions, non seulement pour la gouverne des députés mais aussi pour le personnel de la Chambre des communes. Je saurais gré au secrétaire parlementaire de transmettre le message, puisque le gouvernement doit apporter sans tarder les précisions qui s'imposent.